



GEM'APPRENDRE

Siren : 811 043 991

DA : 93132007913 (à jour)

Charte des moyens techniques et humains mis à disposition du stagiaire par GEM'Apprendre dans le cadre d'un bilan de compétences réalisé à distance en synchrone et e-learning

Engagement de GEM'Apprendre :

GEM'Apprendre s'engage à mettre à disposition des stagiaires les moyens techniques et humains nécessaires pour assurer le bon déroulement du bilan de compétences à distance en synchrone et en e-learning.

Accès aux outils technologiques :

Les stagiaires auront accès à une plateforme en ligne sécurisée pour participer aux séances synchrones et accéder aux contenus pédagogiques. GEM'Apprendre fournira des informations détaillées sur l'utilisation de la plateforme et assurera un support technique en cas de problèmes techniques rencontrés par les stagiaires.

Équipement technique :

Les stagiaires doivent disposer d'un ordinateur avec une connexion Internet haut débit pour accéder à la plateforme en ligne et participer aux séances synchrones.

GEM'Apprendre ne pourra être tenu responsable des problèmes techniques liés à l'équipement personnel des stagiaires.

Formation à distance synchrone :

Les séances de formation à distance synchrone seront organisées à des horaires préétablis et les stagiaires recevront un lien d'accès pour se connecter aux séances.

Les formateurs de GEM'Apprendre seront présents lors des séances pour

animer les discussions, répondre aux questions et fournir les explications nécessaires.

Matériel pédagogique :

Les stagiaires auront accès à des supports de cours, des documents, des exercices et autres ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation du bilan de compétences à distance.

GEM'Apprendre veillera à ce que les supports de cours et les ressources pédagogiques soient accessibles et pertinents pour les stagiaires.

Support et accompagnement :

Les stagiaires pourront contacter les formateurs de GEM'Apprendre par e-mail ou via la plateforme en ligne pour poser des questions, demander des éclaircissements ou solliciter un soutien supplémentaire.

Les formateurs s'engagent à répondre dans les meilleurs délais et à fournir l'assistance nécessaire pour garantir la progression des stagiaires.

Évaluation et suivi :

Des évaluations régulières seront organisées pour mesurer les progrès des stagiaires et évaluer l'efficacité du bilan de compétences à distance.

GEM'Apprendre s'engage à effectuer un suivi personnalisé des stagiaires, à identifier les éventuels besoins supplémentaires et à ajuster le programme en conséquence.

En signant cette charte, les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance des moyens techniques et humains mis à leur disposition par GEM'Apprendre et s'engagent à respecter les règles et les procédures établies pour le bon déroulement du bilan de compétences à distance en synchrone et en e-learning.

Signature du stagiaire

Cynthia ROUX, Gem'Apprendre

